

ANGERS : TEMOIGNAGES REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES – janvier 2014

CLG JEAN MONNET ANGERS

L'horaire EPS est maintenant concentré sur le matin, effet de l'accompagnement éducatif et des cours EPS des primaires.

Problème des séquençages de l'année 8 semaines pour les primaires 12 pour les collèges

Parfois on ne peut finir ou commencer correctement les cycles

Nous nous inquiétons pour l'année prochaine car le primaire privé doit venir en accompagnement le soir d'autres créneaux risquent d'être supprimés

Le gymnase Jean Monnet est utilisé à fond et parfois on est les uns sur les autres

Partager un gymnase devient compliqué surtout avec des classes surchargées..... bruit et qualité d'enseignement qui se dégrade

Il est légitime de dire « une classe = un lieu de travail »

LYCEE MOUNIER ANGERS

Pour essayer de respecter les programmes, on a conservé des cours de 15h30 à 17h30. En conséquence, le lycée est limité à 1/3 dans des installations intérieures et 2/3 dehors alors que cela pouvait être l'inverse l'année dernière pour certaines classes. La programmation se voit limitée à beaucoup de sports collectifs et surtout de l'athlétisme pour toutes les classes.

La mairie nous impose 3 périodes et ensuite 5 périodes aux primaires qui ne correspondent pas et le périscolaire s'impose à l'intérieur sur la période froide de novembre à mars ! Nous sommes un mois sans installations. 45 minutes d'animation seulement suppriment 2h de cours d'EPS.

Dominique TUAL, CLG MONTAIGNE ANGERS

Conséquences de cette nouveauté sans concertation. Les parents se demandent pourquoi il y a plein de cours de maths et de français en fin de journée. On a été obligé de se répartir sur beaucoup moins de créneaux, d'où 3 ou 4 demandes identiques sur une même installation. Donc des conflits et limite agression ... les primaires ont tout bloqué, ils en utilisent pas mal, mais je pense qu'en se concertant on aurait pu en utiliser quelques unes. Nous nous retrouvons avec des 3èmes dehors, dans des conditions lamentables, comme nous ne pouvons pas prendre de bus (le temps et l'argent) on est limité au Cosec. D'autres bahuts ont des cars donc ils postulent pour plusieurs installations sur Angers, et ils obtiennent satisfaction, j'en ai fait part à Mr Levillain qui m'a gentiment répondu que je devrais faire une demande de subvention au conseil général pour obtenir un car pour aller sur une autre installation que Montaigne, ce qui a peu de chances d'aboutir vu les temps qui courent. L'ambiance est tendue. 2ème conséquence, on a souvent la même installation (ex le dojo ou la scolaire, deux fois 10 séances)

Educateur ETAP ANGERS

Sur la base nautique, limitation du nombre de classes accueillies dans le cadre de l'EPS pour répondre aux nouvelles missions sur les TAP.

Du coup, comme le temps d'activité est court, les éducateurs préparent le matériel nautique avant que les enfants arrivent. Les canoës sont prêts au bord de l'eau, les enfants arrivent et descendent du bus, montent dans les canoës font un tour de 30mn et repartent en bus en laissant le matériel à ranger.

Plus d'éducation à la prise en charge du matériel, un rapport consumériste à l'activité.

Un véritable changement de nature dans l'exercice du métier.

CLG LURCAT ANGERS Eclair

Pour le périscolaire de 15h30 à 16h30, la mairie nous impose de fonctionner sur 3 périodes par rapport aux périodes de la piscine.

Au départ la mairie nous prenait toutes les installations à partir de 15h30 sur toute l'année puis en juin sur P2 seulement et finalement les éducateurs du périscolaire vont travailler non pas sur 3 périodes mais sur 5 de vacances à vacances (mini-cycles).

Du coup, ils prennent la fin de P1 juste après les vacances de la Toussaint ET P2.

En conséquence, on se retrouve avec des cycles de 6 séances puis 14 séances puis 10 séances ! C'est n'importe quoi, la mairie dit que les primaires sont prioritaires et qu'on doit s'adapter.

Réponse de l'IPR

Monsieur,

La réforme des rythmes scolaires engage la communauté éducative ainsi que les collectivités territoriales. Les informations transmises dans votre courriel laissent entendre que des échanges avaient été engagés en juin avec la municipalité. Cette voie de la communication et au-delà, de la concertation, est très certainement à poursuivre afin de trouver une position commune. Compte tenu des informations transmises en l'état, je vous invite à prendre en compte les points suivants: - Quelle a été la nature des démarches menées jusqu'à présent ? - Un temps de concertation a-t-il été, ou pu être mené afin d'informer et de trouver la meilleure articulation possible des attentes, souhaits et/ou contraintes des différents intervenants ? A ce titre, le projet pédagogique EPS constitue un outil de dialogue opportun à exploiter. - En termes de conseils et afin de poursuivre ces échanges avec la municipalité, il paraît opportun, en équipe disciplinaire EPS : D'identifier quelles seraient actuellement la ou les "meilleures" options possibles afin de définir une stratégie concertée d'intervention pour les enseignants d' EPS et les éducateurs territoriaux, et qui place la réussite des élèves au centre des échanges. Ces options pourraient être présentées à la municipalité. En appui, il convient de mener collectivement une analyse et une réflexion sur les marges d'autonomie que vous offrent les programmes dans le cadre de la construction locale du curriculum de formation proposé à vos élèves (Choix des Apsa, à quel niveau du cursus, pour quel niveau d'acquisition visé ?, quelle durée des cycles, nombre de cycles programmés dans une Apsa particulière, nature et type des interventions programmées...). Je vous invite à me tenir informé de l'évolution de la situation, par le biais de votre messagerie académique, Cordialement, Christophe Carpentier IA IPR EPS